

Le Réunion Express connecté aux autres réseaux

Un pôle d'échanges multimodal (PEM)

Les stations du projet Réunion Express seraient conçues comme de véritables pôles d'échanges multimodaux (PEM), c'est-à-dire des lieux permettant la correspondance simple et rapide entre plusieurs modes de transport (train, bus, téléphérique, marche, vélos, voiture).

Des aménagements fonctionnels

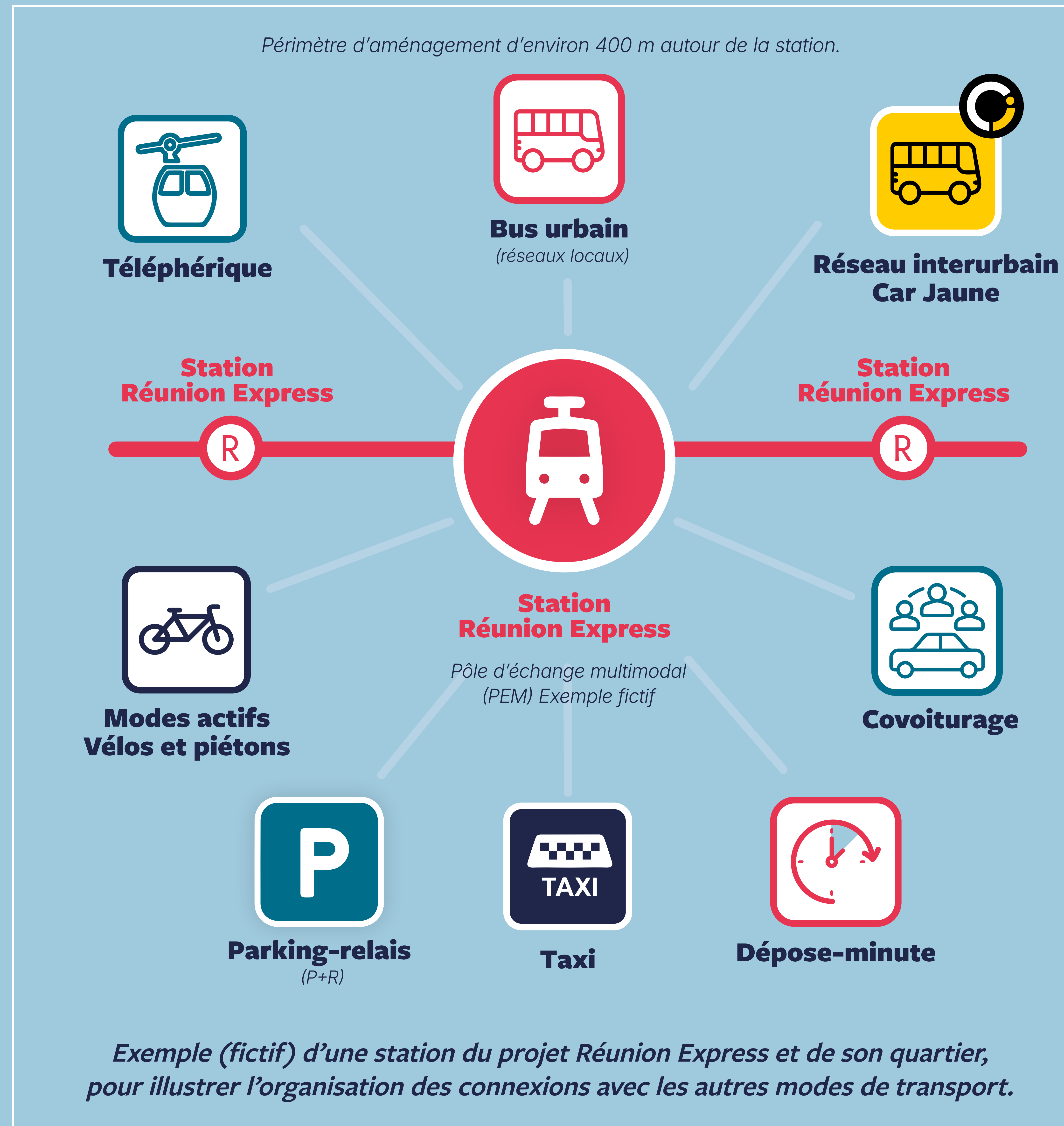
Leur conception reposerait sur quelques grands principes :

- des quais accessibles et lisibles, facilitant les circulations des voyageurs ;
- une intégration directe avec les autres modes de transport (bus, téléphérique, vélo, marche) ;
- des aménagements pensés pour des correspondances rapides et fluides ;
- des équipements adaptés aux usages du quotidien (information voyageurs, abris, box vélos, services de proximité).

Des parkings-relais pour limiter la voiture

Des parkings relais (P+R) seraient aménagés à proximité de certaines stations, en particulier en entrée d'agglomération et aux interfaces avec les territoires des hauts, afin de capter les flux automobiles en amont des zones urbaines les plus denses. Leur capacité en nombre de stationnements varierait selon la localisation de la station.

Impression : EMR.



La station, point de connexion avec les réseaux locaux

Le train assurerait les déplacements rapides sur les grands axes, tandis que les réseaux locaux (bus, téléphériques, modes actifs) prendraient en charge la desserte fine des quartiers, des hauts et des zones d'activités.

Nord

Réseaux CINOR, dont le projet Baobab, ou le Papang.

Est

Réseaux CIREST (Saint-André, Saint-Benoît, Bras-Panon, Sainte-Rose, Saint-Philippe).

Ouest

Réseaux du TO (Saint-Paul, Saint-Gilles, Saint-Leu, Trois-Bassins, La Saline, Plateau Caillou, Guillaume).

Sud

Réseaux CASUD et CIVIS (Saint-Pierre, Saint-Louis, Le Tampon, Saint-Joseph, Plaine des Cafres, Entre-Deux, Les Aviron).



Retrouvez le dossier complet et sa synthèse sur le site internet du débat public, via ce QR code.
Source : Dossier du Maître d'Ouvrage (DMO), p. 10, 34, 48, 50, 52, 58-60.